



# Projet pédagogique Extrascolaire Périscolaire

## Le devés enchanté



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT  
PÔLE ENFANCE JEUNESSE  
PLACE DE L'ÉGLISE 43490 COSTAROS

POLE-ENFANCE-JEUNESSE@CCPCP.FR  
WWW.CCPCP.FR - 06.71.55.87.05

THOMPSONS

ISLAND

# PROJET PÉDAGOGIQUE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une équipe d'animateur professionnelle permanent.  
Tancrède MANTOUT codirecteur - animateur 6-10 ans  
Clémence DEVIDAL codirectrice - animatrice 3-5 ans  
Gandalf GRANDET - animateur ados

Ce document découle du projet éducatif élaboré en collaboration avec les élus et la communauté de communes. Il constitue une synthèse destinée aux équipes, aux familles et aux partenaires. Il représente un véritable contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants et les partenaires.

Le projet pédagogique, propre à notre accueil de loisirs, reflète nos intentions éducatives et repose sur des valeurs partagées. Il sert de guide pour toutes les périodes d'accueil - mercredis et vacances - en définissant des objectifs généraux ainsi que des sous-objectifs spécifiques.

Chaque période est construite autour d'une nouvelle thématique, présentée aux familles et servant de base à la conception des plannings, des sorties, des temps forts et à la mobilisation d'intervenants.

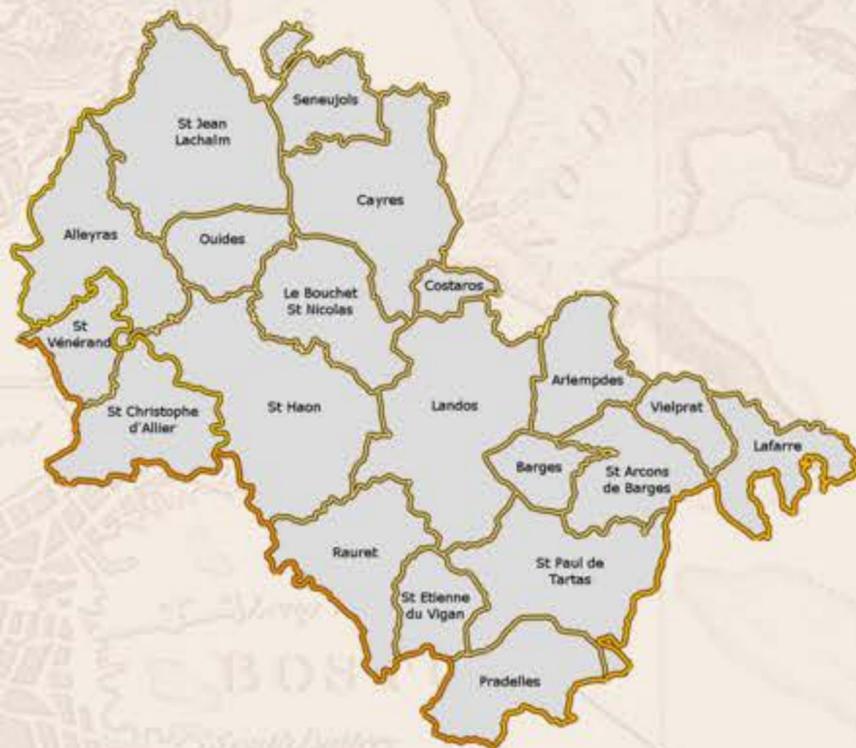
Les enfants et adolescents sont répartis en groupes selon leur tranche d'âge et leurs besoins :

- 🧝 Les Elfes (3 à 5 ans)
- 👾 Les Trolls (6 à 10 ans)
- 🎮 Les Noobs (ados de 11 à 17 ans)



# ENVIRONNEMENT

Toutes nos actions découlent du projet éducatifs validé par les élus.



Nos locaux sont situés à Cayres (43510) et Landos (43340), mais ne sont pas ouverts simultanément. Distantes de 12 km, ces deux implantations sont idéalement placées : Cayres se trouve à 17 km du Puy-en-Velay et Landos à 30 km.

Établies dans les communes les plus peuplées du nord et du sud de la communauté de communes, elles offrent un accès facilité aux familles, en fonction de leur lieu de résidence, de travail, ainsi qu'aux établissements scolaires et clubs fréquentés par les enfants.

Situées en milieu rural, nos structures profitent d'un environnement naturel riche et varié, propice à de nombreuses activités : balades, cabanologie, mini-camps ou encore sorties luge en hiver.



# Locaux Landos

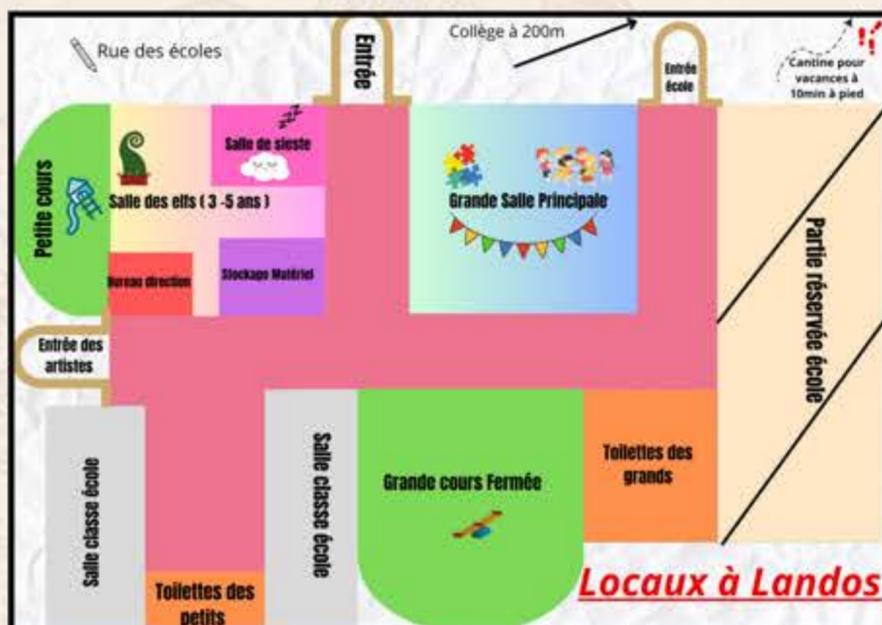


Notre accueil de loisirs fonctionne alternativement sur deux sites : à Landos et à Cayres. En 2025, l'accueil des enfants se fera exclusivement à Landos de février à fin juillet.



Nous accueillons les enfants à Landos en extra scolaire pendant les vacances d'hiver (février), celles de printemps (avril) et durant le premier mois des vacances d'été (juillet) et en périscolaire de mars à juin.

Nous accueillons les enfants dans le bâtiment de l'école primaire, mis à disposition par la commune. Pendant les périodes extrascolaires, une salle de restauration, située à 10 minutes à pied de l'école, est également accessible. Un personnel de la mairie est présent pour chauffer, servir les repas et s'occuper du ménage. Les repas sont pris à la cantine du collège, situé en face du bâtiment pour le périscolaire. Les repas sont fournis par la maison de retraite de Pradelles, en liaison froide pour l'extrascolaire.



Les locaux comprennent :

- Une grande salle d'accueil et d'activités pour les Trolls.
- Une salle d'activités pour les Elfes, partagée avec le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP).
- Une salle de sieste adjacente à la salle des Elfes.
- Une salle dédiée aux adolescents.
- Plusieurs sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âge des enfants.

Nous avons également accès à la cour de l'école.



# Locaux Cayres

En 2025 nous accueillons les enfants d'aout jusqu'à décembre.



Nous accueillons les enfants en extrascolaire à Cayres durant le deuxième mois des vacances d'été (août) ainsi que pendant les vacances d'automne (octobre). En périscolaire, nous sommes à Cayres de septembre à décembre.

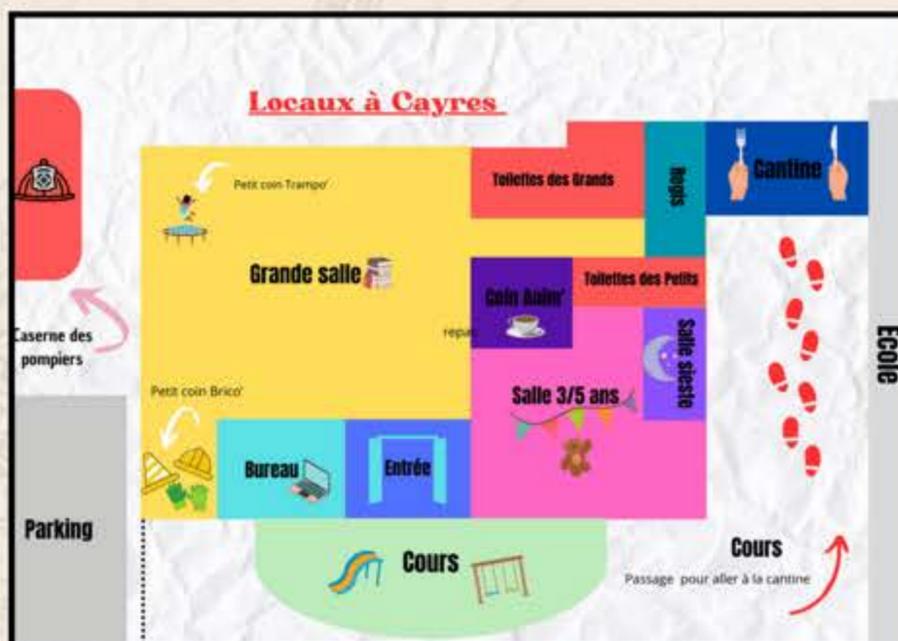
Les enfants sont accueillis dans la structure du pôle Enfance-Jeunesse, un bâtiment adjacent à l'école primaire de Cayres. Les repas sont fournis par la maison de retraite de Pradelles, en liaison froide pour l'extrascolaire. Par le collège en liaison chaude pour le périscolaire.



Les locaux se composent de :

- Une grande salle d'accueil et d'activités.
- Une salle d'activités pour les Elfes, partagée avec le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP).
- Une salle de sieste adjacente à la salle des Elfes.
- Plusieurs sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âge des enfants.
- Une salle de cantine mise à disposition par la commune, avec un personnel de la mairie pour la gestion de la cantine, servir les repas et assurer le nettoyage.

Nous partageons également la cour de l'école.



# FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement général et les tarifs sont identiques sur les deux sites. Les enfants peuvent être accueillis en journée complète, en demi-journée, avec ou sans repas.

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 18h.  
Les adolescents de 11 à 17 ans sont accueillis pendant les vacances scolaires.

## La première inscription :

Lorsqu'un enfant vient au centre pour la première fois, le responsable légal doit nous fournir son dossier d'inscription en amont de la première venue, accompagné d'une copie de ses vaccins. Nous encourageons les familles à nous informer de tout changement ultérieur (coordonnées, mise à jour des vaccins, etc.). Ce dossier peut être fourni sur demande via [pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr](mailto:pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr). ou prochainement via le portail famille.

Nous demandons aux parents de nous signaler si leur enfant bénéficie d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et de nous fournir les traitements ainsi que les protocoles à suivre. Le règlement du centre de loisirs sera transmis à lors de l'inscription.

## Les réservations :

Elles peuvent être faites à la journée complète avec repas ou à la demi-journée avec ou sans repas. Nous demandons aux familles de réserver au plus tard 5 jours calendaires à l'avance et de s'assurer que nous avons bien reçu leur demande. Les réservations ne sont pas traitées le week-end, mais à partir du lundi. Elles peuvent être effectuées par email ou, prochainement, via le portail familles. Pour toute annulation, nous demandons aux familles de nous prévenir 5 jours calendaires à l'avance. Journée facturée si non signalée à l'avance (justificatif médical). Pour les vacances, les inscriptions débutent 3 semaines à l'avance pour les familles résidant sur le territoire et 2 semaines à l'avance pour celles résidant hors communauté de communes.

## Accueil d'enfant en situation de handicap :

Pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap, un point est fait en amont afin de répondre au mieux à ses besoins. Un travail de partenariat peut être mis en place avec la famille, le DALHIR, l'équipe éducative de l'enfant et l'assistante sociale de secteur, si nécessaire. Dans le but d'adapter l'accueil en fonction du handicap pour que l'enfant puisse s'épanouir tout en garantissant le bon fonctionnement du service, nous demandons aux familles de bien vouloir nous fournir un justificatif AEEH.



# TARIFS

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et du lieu de résidence

| Libellé  | Tarif 2024  |
|--|---|
| Tarif journée ALSH ou demi-journée ALSH avec repas | QF $\leq$ 305 =6,50€<br>306 $\leq$ Q F $\leq$ 535 =7,50€<br>536 $\leq$ QF $\leq$ 765 =8,50€<br>766 $\leq$ QF $\leq$ 1200 =9,50€<br>1201 $\leq$ QF $\leq$ 1500 =10,50€<br>1501 $\leq$ QF $\leq$ 2000 =11,50€<br>QF $\geq$ 2001 =12,50€ |
| Tarif demi-journée ALSH sans repas                 | Tarif journée divisé par 2  |

**NB :** un supplément de 2€ est appliqué pour les familles qui résident hors communauté de communes

Ce tarif inclut :

- La journée d'animation, le repas du midi, le goûter de l'après-midi. (Le goûter du matin reste à la charge des parents si les enfants n'ont pas pris de petit-déjeuner ou l'ont pris très tôt).
- Pour les sorties, le pique-nique est fourni par le centre de loisirs.

Malgré l'arrêt de prise en charge de certains frais de transport par le Département, nous avons fait le choix de maintenir les sorties. Pour cela, nous demandons une participation de 4 € par enfant pour chaque sortie nécessitant un transport en bus. Cette participation nous permet de continuer à offrir des activités variées tout en tenant compte des coûts de transport de plus en plus élevés.



# COMMUNICATION

Avant chaque période de vacances, un e-mail est envoyé aux familles pour rappeler l'ouverture des inscriptions, avec des dates distinctes selon que les familles résident ou non sur le territoire de la communauté de communes.

Les programmes sont présentés sous forme de plaquettes et publiés sur notre site (ccpcp.fr) au moins trois semaines avant le début des vacances.

Ces plaquettes incluent :

- Le programme d'activités pour chaque groupe (Elfes, Trolls, Noobs),
- Les tarifs,
- Les horaires et lieux d'accueil,
- Un message de Jean Pat, notre mascotte, qui rappelle des informations simples, mais essentielles,
- Les modalités d'inscription.

Notre site internet (ccpcp.fr) propose également des informations sur les lieux d'accueil, les plaquettes des vacances, le règlement intérieur et le projet pédagogique.

Ce site internet est partagé par l'ensemble des services de la communauté de communes. Vous pouvez accéder à notre page en naviguant vers l'onglet "Enfance Jeunesse", puis en cliquant sur le lien dédié au centre de loisirs "Le Devès Enchanté".

Lorsque des séjours sont organisés, une communication indépendante est communiquée aux familles

## Hygiène et pharmacie

Une ordonnance est nécessaire pour l'administration des traitements, qui peuvent être donner par un animateur titulaire du PSC1 ou un autre, également appelé assistant sanitaire, en l'occurrence Tancrede.

Les allergies doivent être signalées.

Une trousse de premiers secours est toujours disponible pour les soins de base en cas de "bobo".

Les responsables légaux doivent informer la direction de l'état de santé de l'enfant lorsque celui-ci peut affecter son bien-être ou perturber l'organisation de la journée. La direction se réserve le droit de refuser l'admission d'un enfant afin de préserver son repos et limiter les risques de contamination.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au règlement intérieur



# L'ÉQUIPE

L'équipe d'encadrement répond aux exigences de la réglementation de la SDJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport). Pour certaines activités, elle est renforcée par des intervenants diplômés.

Composition de l'équipe :

- Tancrède MANTOUT (Co-directeur), diplômé BAFA et CPJEPS, stagiaire BAFA.
- Clémence DEVIDAL (Co-directrice), diplômée CPJEPS et BPJEPS.
- Gandalf GRANDET (Animateur permanent), diplômé BAFA et CPJEPS, stagiaire BAFA.

Pendant les vacances scolaires, nous recrutons des animateurs saisonniers. Ces derniers peuvent être diplômés ou stagiaires BAFA, voire non diplômés. Leur rôle comprend la sécurité physique, morale et affective des enfants, l'animation des différentes activités de la journée, l'accueil des enfants, ainsi que la préparation et l'organisation des activités. Ils participent à la gestion de la vie quotidienne. Les saisonniers bénéficient de l'accompagnement, de la formation et de l'encadrement de l'équipe permanente.

## RÔLE DE L'ANIMATEUR

**ASSURER LA SÉCURITÉ  
PHYSIQUE ET MORALE ET  
AFFECTIVE DES MINEURS**

**PRÉPARER, ENCADRER ET  
ANIMER LA VIE  
QUOTIDIENNE ET LES  
ACTIVITÉS**

**CONSTRUIRE UNE RELATION DE  
QUALITÉ AVEC LES MINEURS ET  
LEURS FAMILLES, QU'ELLE SOIT  
INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE**



**PARTICIPER, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE, À LA  
MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET  
PÉDAGOGIQUE COHÉRENT AVEC LE PROJET  
ÉDUCATIF, TOUT EN RESPECTANT LE CADRE  
RÉGLEMENTAIRE DES ACCUEILS COLLECTIFS  
DE MINEURS.**

**ACCOMPAGNER LES MINEURS  
DANS LA RÉALISATION DE  
LEURS PROJETS**

**PARTICIPER À L'ACCUEIL, À LA  
COMMUNICATION ET AU  
DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS  
ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS**

# LA VIE AU CENTRE ET RÈGLES DE VIE

Des règles de vie non négociables sont établies pour garantir le bon fonctionnement du centre et le respect de tous. Cependant, chaque période de vacances, les règles sont revues avec les enfants. C'est à ce moment-là qu'ils peuvent proposer des ajouts, proposer des sanctions et participer activement à l'élaboration des règles de vie du centre.



07h30 - 09h30 : accueil du matin

09h30 - 10h : rassemblement

10h30 - 12h : activité

12h00 - 13h30 : temps du repas

13h30 - 14h30 : temps calme ou sieste

14h30 - 16h00 : activité de l'après midi

16h00 - 16h30 : temps du goûter

16h30 - 18h : accueil du soir

# TROUSSEAU DE L'ENFANT

**Vêtements et chaussures adaptés à la météo**  
(tous les jours, nous prévoyons un temps en extérieur, pleine nature)

**Doudou et sucette, si besoin**

**Gourde**



**Casquette ou bonnet**

**sac à dos**

**Gouter du matin**

**Crème solaire en été**

Nous vous conseillons d'inscrire le nom des enfants sur leurs affaires personnelles. Il est préférable de ne pas apporter d'objets personnels ou de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

# UNE RÉPONSE A LEURS BESOINS

Nos actions sont réfléchies afin de répondre aux besoins des enfants.

Nous prenons en compte :

|   |  |
|---|--|
| <b>Besoin intellectuel et cognitifs</b> | <b>Stimuler leur curiosité, leur créativité, leur capacité à résoudre des problèmes et leur apprentissage global</b>   |
| <b>Besoin d'autonomie</b>               | <b>Proposer des activités et des situations qui permettent aux enfants de prendre des initiatives, de faire des choix, de gérer des responsabilités adaptées à leur âge et de gagner en confiance</b>                                    |
| <b>Besoin de socialisation</b>          | <b>Créer des opportunités pour que les enfants développent des compétences relationnelles, apprennent à interagir, à collaborer et à s'intégrer dans un groupe</b>   |
| <b>Besoins affectifs et sociaux</b>     | <b>Créer un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant, où les enfants peuvent tisser des liens, développer leur empathie et se sentir acceptés et valorisés</b>  |
| <b>Besoin physiologique</b>             | <b>S'assurer que les enfants ont accès à un environnement qui répond à leurs besoins fondamentaux pour garantir leur bien-être physique. Cela inclut l'alimentation, le repos, l'hygiène, l'activité physique et un cadre sécurisant</b> |
| <b>Besoins physiques</b>                | <b>Organiser des activités et des moments qui permettent aux enfants de bouger, de développer leurs capacités motrices et de libérer leur énergie, tout en respectant leur rythme et leur besoin de repos</b>                            |
| <b>Besoin d'activités</b>               | <b>Proposer des expériences variées et adaptées à chaque tranche d'âge, permettant aux enfants de s'épanouir, de découvrir de nouvelles passions, de se dépenser, et de développer leurs compétences et leur créativité</b>              |

Dans la journée, l'alternance activité-repos est indispensable, la durée maximale du maintien de l'attention et de la concentration est :

**3- 5 ans**  
**15 - 20 min**

**6 à 8 ans**  
**20-30 min**

**8 à 10 ans**  
**30 min**

**10 à 11 ans**  
**30 à 40 min**

**11 à 12 ans**  
**45 min**



| OBJECTIFS GÉNÉRAUX   | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS   | INDICATEURS   |
|--|---|---|
| <p>CRÉER UNE DYNAMIQUE HARMONIEUSE RESPECTANT LES RYTHMES ET LES BESOINS DE CHACUN (ENFANTS, ANIMATEURS ET AUTRES ACTEURS DU CENTRE DE LOISIRS).</p> | <p>RESPECTER LES RYTHMES BIOLOGIQUES DES ENFANTS POUR FAVORISER LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR ÉPANOUISSEMENT.</p> <p>ADAPTER L'ORGANISATION ET LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE ANIMATEURS ET AGENTS AFIN DE GARANTIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES POUR TOUS.</p> <p>VALORISER LA PAROLE DE L'ENFANT EN L'INTÉGRANT DANS LES CHOIX ET DÉCISIONS QUI LE CONCERNENT.</p>   | <p>OBSERVATION DU COMPORTEMENT DES ENFANTS (NIVEAU D'ÉNERGIE, AGITATION, SOMMEIL) APRÈS AVOIR RESPECTÉ LES MOMENTS DE REPOS ET DE JEUX ACTIFS.</p> <p>NOMBRE D'ACTIVITÉS ET DE MOMENTS DE PAUSE ORGANISÉS POUR RESPECTER LES RYTHMES BIOLOGIQUES DES ENFANTS (REPOS, JEUX CALMES, ETC.).</p> <p>OBSERVATIONS SUR LA SATISFACTION ET LA COLLABORATION ENTRE LES ANIMATEURS ET AGENTS, AINSI QUE LES RETOURS SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.</p> <p>NOMBRE D'ACTIVITÉS OU DE TÂCHES RÉPARTIES ÉQUITABLEMENT ENTRE LES ANIMATEURS ET AGENTS, MESURÉ PAR DES RETOURS RÉGULIERS OU DES BILANS DE TRAVAIL.</p>   |
| <p>ENCOURAGER L'AUTONOMIE DES ENFANTS DANS LEUR QUOTIDIEN.</p>   | <p>PERMETTRE AUX ENFANTS DE GÉRER LEURS AFFAIRES PERSONNELLES ET D'UTILISER LIBREMENT LE MATÉRIEL MIS À DISPOSITION (RANGEMENT, SERVICE DE L'EAU, ACCÈS AUX FOURNITURES COMME CRAYONS, CISEAUX, COLORIAGES, ETC.).</p> <p>DÉVELOPPER LEUR CAPACITÉ À FAIRE DES CHOIX EN TOUTE CONFIANCE.</p> <p>ENCOURAGER LA DÉBROUILLARDISE EN LES AMENANT À TROUVER DES SOLUTIONS PAR EUX-MÊMES.</p>                                 | <p>OBSERVATION DE LA MANIÈRE DONT LES ENFANTS EXPRIMENT LEURS OPINIONS ET LEURS IDÉES LORS DES DISCUSSIONS DE GROUPE, ET COMMENT CES RETOURS SONT PRIS EN COMPTE PAR LES ANIMATEURS DANS LES DÉCISIONS.</p> <p>POURCENTAGE DE DÉCISIONS (ACTIVITÉS, RÈGLES, CHOIX D'ATELIER, ETC.) PRISES EN CONCERTATION AVEC LES ENFANTS, MESURÉ PAR LE NOMBRE D'IDÉES DES ENFANTS INTÉGRÉES DANS L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE OU DES PROJETS.</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS UTILISANT DE MANIÈRE AUTONOME LEURS AFFAIRES PERSONNELLES ET LE MATÉRIEL (RANGEMENT, UTILISATION DES FOURNITURES, ETC.).</p> <p>POURCENTAGE D'ENFANTS CAPABLES DE GÉRER SEULS LEURS AFFAIRES PERSONNELLES ET D'UTILISER LE MATÉRIEL LIBREMENT SANS AIDE.</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS PRENANT DES DÉCISIONS DE MANIÈRE AUTONOME (CHOIX D'ACTIVITÉS, PARTENAIRES DE JEU, ETC.) ET AVEC ASSURANCE.</p> <p>POURCENTAGE D'ENFANTS PRENANT DES DÉCISIONS DE MANIÈRE AUTONOME (CHOIX D'ACTIVITÉS, PARTENAIRES DE JEU, ETC.).</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS TROUVANT DES SOLUTIONS À DES DÉFIS OU PROBLÈMES DE MANIÈRE AUTONOME.</p>   |
| <p>S'INTÉRESSER À SON ENVIRONNEMENT ET AU MONDE QUI L'ENTOURE.</p>   | <p>FAVORISER LA COOPÉRATION ET L'ENTRAIDE AU SEIN DU GROUPE.</p> <p>DÉCOUVRIR LE NUMÉRIQUE : UTILISER DES OUTILS COMME CANVA ET GOOGLE, APPRENDRE LES BONNES PRATIQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX, ET CRÉER DES FILMS AVEC CAMERA ET MONTAGE.</p> <p>EXPLORER ET MIEUX CONNAÎTRE SON TERRITOIRE.</p> <p>ENCOURAGER L'OUVERTURE AUX AUTRES ET AUX DIFFÉRENCES, EN ABORDANT DES THÈMES COMME LA MIXITÉ SOCIALE ET L'ÉGALITÉ.</p> | <p>POURCENTAGE D'ENFANTS RÉSOLVANT DES PROBLÈMES SANS AIDE EXTÉRIEURE (MESURÉ PAR DES ACTIVITÉS OÙ LES ENFANTS DOIVENT FAIRE PREUVE DE DÉBROUILLARDISE).</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS COLLABORANT EFFICACEMENT ET S'ENTRAIDANT PENDANT LES ACTIVITÉS DE GROUPE.</p> <p>POURCENTAGE D'ENFANTS PARTICIPANT ACTIVEMENT À DES ACTIVITÉS DE GROUPE FAVORISANT LA COOPÉRATION</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS UTILISANT LES OUTILS NUMÉRIQUES AVEC CONFIANCE ET COMPRÉHENSION (CANVA, GOOGLE, CRÉATION DE FILMS, ETC.).</p> <p>NOMBRE D'ENFANTS AYANT PARTICIPÉ À DES ATELIERS NUMÉRIQUES (UTILISATION DE CANVA, CRÉATION DE FILMS, ETC.).</p> <p>OBSERVATIONS DES ENFANTS MONTRANT DE L'INTÉRÊT ET POSANT DES QUESTIONS SUR LE TERRITOIRE EXPLORE (SORTIES, VISITES, DÉCOUVERTES LOCALES).</p> <p>NOMBRE DE SORTIES OU ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR EXPLORER LE TERRITOIRE LOCAL.</p> <p>OBSERVATIONS DES DISCUSSIONS ET DES ÉCHANGES DES ENFANTS SUR LES THÈMES DE LA MIXITÉ SOCIALE ET DE L'ÉGALITÉ, AINSI QUE DE LEUR OUVERTURE À CES SUJETS.</p> <p>NOMBRE D'ACTIVITÉS OU PROJETS ORGANISÉS ABORDANT LA MIXITÉ SOCIALE, L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ.</p> |

# DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les activités proposées ont pour objectif l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. Elles prennent en compte plusieurs facteurs : les intentions éducatives de la structure, l'âge des enfants, les attentes des enfants, des jeunes et des parents, ainsi que les compétences de chaque animateur.

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation en collaboration avec les saisonniers. Les enfants sont répartis par tranche d'âge pendant les activités ainsi que lors des moments calmes.

## Les activités d'expression, physique et scientifiques :

Les activités physiques favorisent le développement des capacités motrices, l'équilibre, la coordination et sensibilisent à l'importance de la santé. Les activités d'expression encouragent la créativité, la confiance en soi et les compétences artistiques. Les activités scientifiques éveillent la curiosité et l'esprit critique en initiant à la démarche scientifique, tout en privilégiant l'apprentissage par l'expérimentation.

Lorsque ces trois types d'activités sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants, elles offrent une expérience éducative complète et stimulante, contribuant au développement de l'enfant dans un environnement à la fois ludique et sécurisé.

### Activités sportives particulières :

Pour toutes activités sportives, se référer à L'arrêté du 25 avril 2012. C'est un document qui fixe des règles pour les activités physiques et sportives dans les accueils collectifs de mineurs (ACM). Il assure la sécurité des enfants et la qualité des activités

## Les sorties :

L'accueil de loisirs propose plusieurs sorties tout au long de l'année.

## Les activités ludiques :

Tout au long de la journée, divers jeux sont proposés (jeux de société, jeux de cartes, jeux symboliques, grands jeux...). Le jeu est un moyen pour l'enfant de communiquer. Il peut jouer seul ou avec les autres, et l'animateur l'accompagne en les laissant jouer ou en participant avec eux.

Les activités d'initiations à la pratique culturelle, artistiques et sportives : Elles éveillent la curiosité de l'enfant et ainsi, lui donnent l'opportunité de trouver un centre d'intérêt.

# ÉVALUATION

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite. Les réunions de bilan, animées par la direction chaque semaine, offrent aux animateurs l'occasion de prendre conscience des points positifs et négatifs de la semaine écoulée.

L'objectif est de prendre du recul sur le travail accompli et d'apporter les améliorations nécessaires pour les semaines suivantes. En fin de séjour, chaque animateur participe à un bilan sur les différents aspects du séjour. L'évaluation du projet pédagogique permet de mesurer le degré de satisfaction du public, de prendre du temps en équipe pour analyser ce qui s'est passé, de communiquer sur ce qui a été réalisé ou non, et de corriger ou modifier le projet si nécessaire.

Il est essentiel d'intégrer la parole des enfants dans cette évaluation, afin de recueillir leur ressenti sur les activités proposées, leur bien-être au sein du centre et leurs éventuelles suggestions. Leur regard permet d'affiner les ajustements nécessaires et d'assurer une meilleure adéquation entre le projet pédagogique et leurs attentes.

Il est essentiel de se poser les bonnes questions sur le mode de fonctionnement :

- Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ? Pourquoi ?
- Quels sont les facteurs de réussite et les causes des dysfonctionnements ?
- Quelles sont les composantes clés du projet qui méritent d'être reproduites ?

Il est également important de vérifier si les objectifs ont été atteints afin d'analyser les écarts entre les résultats souhaités et ceux obtenus. L'écoute des enfants constitue un élément clé de cette évaluation, permettant d'enrichir l'analyse et d'orienter les améliorations à apporter.

# ÉVALUATION

## Évaluation des animateurs :

Il est dès le départ nécessaire de mettre en place un système d'accompagnement et d'évaluation des stagiaires BAFA ainsi que les autres animateurs, afin d'échanger avec eux sur les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir. Les dates de rencontres

seront planifiées en amont :

- Début ; l'entretien préalable
- Pendant le séjour, l'entretien intermédiaire
- Et à la fin du séjour ; l'entretien final

Cela permet de voir les progrès et permet un temps d'échange avec l'animateur sur ses pratiques et sa posture. et de valider ou non le BAFA pour les stagiaires.

## Rôle formateur du directeur dans l'accueil d'un stagiaire BAFA :

- Accueillir le stagiaire dans l'ALSH et au sein de l'équipe pédagogique,
- Lui donner des informations sur la vie et le fonctionnement de la structure, les possibilités et les contraintes
- Lui présenter les intentions éducatives de l'organisateur (projet éducatif)
  - L'impliquer dans l'élaboration du projet pédagogique
  - Le conseiller et le guider dans la préparation de ses animations
- L'aider à découvrir le plus grand nombre possible de pratiques pédagogiques et éducatives différentes
- Évaluer la pratique du stagiaire et apprécier sa capacité à évoluer et à progresser à partir de l'observation et de l'analyse de sa pratique d'animation.

## CONCLUSION

Ce document constitue le cadre de référence du déroulement de l'année. Il indique les orientations fondamentales de l'accueil de loisirs, les objectifs poursuivis par l'équipe d'animation, ainsi que les moyens mis en œuvre.